

Municipalité de Method
Rue de la Forge 22
Case postale 52
1438 Method



Bulletin périodique d'information n° 03/2020

Mercredi 29 juillet 2020 | Prochaine parution: mercredi 28 octobre 2020

Chères habitantes, chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous transmettre ce bulletin communal d'information. Nous vous souhaitons d'heureuses célébrations du 1er août et une agréable deuxième partie d'été, en vous remerciant de continuer à suivre les mesures sanitaire, en solidarité avec les personnes vulnérables.

La Municipalité

Bureau communal - horaires d'été

Jusqu'à nouvel avis, le bureau communal est ouvert:

Lundi : 17h-18h30

Mardi : 9h-11h

Ou sur RDV. Ces horaires annulent les précédents et sont modifiables (se référer au site internet et aux indications sur place). Le bureau est également fermé durant la 1ère semaine d'août (3 au 9 août).

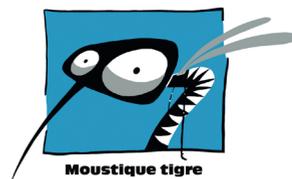
Eau potable: Absence de métabolites du chlorothalonil

Les dernières analyses effectuées (prélèvement du 25.05.2020 effectué par l'OFCO) à Method démontrent l'absence de métabolites du fongicide chlorothalonil (concentrations inférieures aux limites de détection) dans l'eau potable du réseau communal.

Alors que la problématique touche une grande partie du territoire suisse, cette bonne nouvelle ne nous exempte pas de prendre les précautions possibles. Ainsi, la surveillance des métabolites du chlorothalonil, intégrés dans les analyses effectuées dans le cadre de notre auto-contrôle, se poursuit.

Moustique tigre

Le moustique tigre fait partie des espèces envahissantes qui pourraient s'installer dans nos régions. Ses piqûres sont douloureuses et il peut être vecteur de maladies tropicales comme la dengue, la maladie à virus zika et le chikungunya. Rendons-lui l'installation plus difficile: évitons à tout pris les eaux stagnantes et signalons via le site www.moustiques-suisse.ch.



Moustique tigre

Vivre-ensemble

Parcage

Les contrevenant·e·s au règlement de police gênant la circulation s'exposent à un avertissement. En cas de récidive, la Police Nord Vaudois est directement appelée.

Utilisation du refuge

Suite à des débordements, de nouvelles règles d'utilisation ont été mises en place (voir site internet et sur place). Il est notamment nécessaire de notifier la Commune pour les événements de plus de 15 personnes au refuge. Nous vous rappelons également que tous les déchets doivent être repris.

Ordures ménagères

Par respect pour les voisin·e·s et le personnel communal, prière de ne pas déposer d'ordures ménagères à côté d'un mollock plein. Lorsqu'il n'y a plus de place dans le mollock le plus proche de chez vous, vous pouvez utiliser ceux du chemin des Grebeires; il y reste toujours de la place.

Terrain de basket

Comme vous avez pu le constater, un terrain de basket a été mis en place au bord du terrain de football. Une table de ping-pong viendra s'ajouter prochainement. La Municipalité vous souhaite bien du plaisir avec ces nouvelles infrastructures.



Projet Perséides

Comme l'année passée, la Commune participe au projet Perséides: dans la nuit du 12-13 août, l'éclairage public sera éteint dans de nombreuses communes pour permettre à chacun·e d'admirer les beautés du ciel - et en particulier le passages des étoiles filantes des Perséides - dans les meilleures conditions. Nous invitons les privé·e·s à jouer le jeu en éteignant également leurs éventuels éclairages le temps d'une nuit.

Grilles d'évacuation des eaux

Des déchets de chantier sont retrouvés dans les grilles d'évacuation des eaux claires... Cela est bien sûr interdit et complique l'entretien des réseaux. Nous comptons donc sur la responsabilité de chacun·e pour évacuer ses déchets de chantier convenablement selon les filières prévues.

Travaux bruyants

Conformément à l'art. 39 du Règlement de police, sauf autorisation municipale et exceptions, les travaux bruyants de nature à troubler le repos des personnes sont interdits entre 22h et 7h ainsi que les dimanches et jours fériés. De plus, l'usage des tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc.) est interdit entre 12h et 13h ainsi qu'entre 20h et 7h.

Local de la poste

Suite au départ de la poste, une activité commerciale est recherchée pour occuper le local libéré. La commune est ouverte à vos propositions !

Commerces de Method - Merci de les soutenir !

Alors qu'un grand nombre de services sont délocalisés, la situation de pandémie a mis l'accent sur l'importance des réseaux locaux. Nous vous encourageons donc chaleureusement à soutenir les commerces du village.

| Aux Poils | Toilettage & Bien-Être Canin | Sur RDV |
|-------------------|---------------------------------|--|
| Bouba Douceurs | Boulangerie et pâtisserie | Lundi: 6h00-12h30 Mardi-vendredi: 6h00-12h30 & 15h30-18h30 Samedi: 6h30-12h00 & 14h00-17h00 Dimanche: fermé |
| Le Bras d'Or | Restaurant | Lundi-mardi: fermé Mercredi-samedi: 11h30-14h30 & 18h30-23h00 Dimanche: 11h30-15h00 |
| La Croix Fédérale | Restaurant | Dimanche-lundi: fermé Mardi: 11h00-14h00 Mercredi-vendredi: 11h00-14h00 & 17h30-23h30 |
| Hô Terroir | Epicerie de produits du terroir | Lundi: fermé Mardi-vendredi: 9h00-12h30 & 14h00-19h00 Samedi: 8h00-17h00 Dimanche: 8h00-12h00 |
| Le Timatou | Jardin d'Enfants | Voir informations sur le site internet www.letimatou.ch |

Merci également de soutenir les artisan·e·s, encaveurs et encaveuses, artistes et nombreux autres talents que compte notre village !

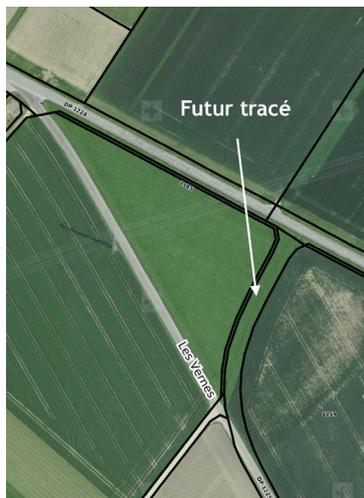
Pèdze Pass

Afin de redynamiser le tourisme et les activités de loisirs proposés dans la région du Nord vaudois, l'Association pour le Développement du Nord Vaudois lance le Pèdze Pass, un catalogue des activités et prestations de loisirs. Pour cet été 2020, il sert de plateforme promotionnelle proposée gratuitement et a pour vocation d'inviter à «pédzer» local, dans notre coin du canton de Vaud. Nous vous invitons à découvrir les offres (et éventuellement ajouter les vôtres) sur www.pedzepass.ch.

Etudes musicales - soutien

Après un débat passionné, le Conseil Général de juin a approuvé un règlement de subventionnement des études musicales pour les élèves suivant des cours en institution. Le système sera bientôt prêt et les aides pourront être demandées dès ce semestre d'automne. Renseignements prochainement sur le site internet et auprès du greffe.

Prochains travaux



Route d'Ependes

Des travaux de réhabilitation routière et de modification du tracé sont planifiés par le canton. Au terme de ceux-ci, la route d'Ependes rejoindra la route de Suscévaz 200 m plus loin côté Suscévaz. Conformément à la volonté exprimée lors du dernier Conseil Général, la Commune profitera de ce réaménagement pour mettre en place un trottoir le long de la route de Suscévaz, permettant aux pié-ton-ne-s de rejoindre les chemins de la plaine en toute sécurité.

Dès la mi-août, une fermeture partielle de la route d'Ependes est donc à prévoir, avant une fermeture complète dans un deuxième temps. La fin des travaux est planifiée au plus tard en septembre 2022.

Route d'Orbe

Des travaux de réfection de la chaussée de la Route d'Orbe et de la Route de Montagny débuteront début septembre au centre du village (pose d'un tapis phonoabsorbant). Des perturbations sont à envisager.

Exercice endurance «Land Survival»

Le dimanche 30 et le lundi 31 août se déroulera un exercice d'endurance et de recherche pour les pilotes de l'école d'officiers de l'aviation, dans un secteur comprenant la commune de Method. Cette activité impliquera des engagements jour et nuit, au moyen de vols d'hélicoptères, de transports de véhicules de troupes ainsi que des véhicules de la police militaire. Une augmentation temporaire des nuisances sonores est donc à prévoir.

Eclairage - 100% LED

Les derniers luminaires au sodium ont été remplacés au mois de juin. L'ensemble du parc communal d'éclairage public est donc désormais constitué de LEDs, avec un horaire d'abaissement. Ces changements permettent une diminution importante de la consommation d'énergie de ce poste.

Rappel - participez au bulletin communal

Dans ce bulletin, des encarts publicitaires sont proposés aux habitant-e-s et personnes morales basées à Method. Les modalités d'application sont disponibles sur le site internet de la commune ainsi qu'au bureau communal. Les organisatrices et organisateurs peuvent également inscrire leurs événements ayant lieu à Method sur l'agenda communal (pas publié lors des dernières éditions vu la situation). De plus, le bulletin vise à informer sur la vie de la commune. La Municipalité est donc toujours ouverte à vos éventuelles idées de sujet. Contact: Greffe municipale: greffe@method.ch